



Suite à la réunion d'information, vous trouverez ci-dessous les informations concernant les tenues au **CFA RAN Antenne du lycée Hôtelier Paul Augier**.

## TENUES Année 2018 -2019

*Tout apprenti(e) non conforme à la tenue présentée ci-dessous se verra refuser l'accès à l'établissement*

Pour ces tenues, nous vous recommandons de passer commande auprès de notre fournisseur **Dany - EPI06, 7 rue de Russie à Nice** (Tél : 04 83 84 60 50). Un tarif préférentiel a été négocié pour le lycée (*en moyenne 20% moins cher que les prix constatés sur internet*).

FILLES		GARÇONS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pantalon référence <i>Latte</i> bleu marine</li> <li>• Veste référence <i>Cortado</i> bleu marine</li> <li>• Chemisier référence <i>Palena</i> blanc ou Chemisier blanc basique référence <i>MC</i> ou Tee-shirt tailleur référence <i>Mira</i> blanc</li> </ul> <p><b>Le port de la jupe est interdit</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pantalon référence <i>Harrar</i> bleu marine</li> <li>• Veste référence <i>Kontir</i> bleu marine</li> <li>• Chemise référence <i>Phuket</i> blanche</li> <li>• Chaussures de ville référence <i>Patrice</i> noires</li> </ul>	

Ces accessoires peuvent être achetés chez d'autres fournisseurs mais doivent être conformes à la description ci-dessous :

FILLES		GARÇONS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pull en v uni gris ou bleu marine <i>Uniquement en période hivernale au-dessus de la chemise et en dessous de la veste</i></li> <li>• Chaussures de ville noires ou bleu marine de type :  Derby  ou  Escarpin (talon de 3cm)</li> </ul>	 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pull en v uni gris ou bleu marine <i>Uniquement en période hivernale au-dessus de la chemise et en dessous de la veste</i></li> <li>• Chaussettes noires ou bleu marine</li> <li>• Cravate discrète ou nœud papillon couleur au choix</li> </ul>	

### Rappel du Règlement Intérieur

Garçons: Les cheveux doivent être courts et coiffés, rasage quotidien. Filles: cheveux attachés pendant les cours de Travaux Pratiques. Sont interdits les piercings, les tatouages apparents, les boucles d'oreille pour les garçons et d'une manière générale toute tenue véhiculant une image sans rapport avec les métiers de l'Hôtellerie.

### TENUE PROFESSIONNELLE AU CFA

*Les informations seront données aux confirmations d'inscription*